



## Inondation

Le plan de prévention des risques inondations répertorie les zones sensibles de la commune et les prescriptions face à ce risque :

- Connaissance du risque ;
- Information préventive ;
- Maîtrise de l'urbanisation.

Le risque inondation à Saint-Thuriau est principalement situé le long du Blavet, les zones concernées sont :

- Le Gohazé,
- Le Roc'h.



Consignes



- **Se tenir informé** de l'évolution du phénomène (radios locales et sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)) ;
- **Organiser la mise en sûreté** (coupure d'électricité, du gaz, obturation des entrées d'eau, mise hors d'eau des meubles et objets précieux...) ;
- **Evacuer uniquement en cas d'ordre** ou forcé par la montée des eaux ;
- **Ne pas s'engager sur une route inondée** ;
- **Prévoir des équipements minimum** (radio à piles, eau potable, lampes, denrées alimentaires, couvertures...).

**Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.**



## Tempête

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique, ou d'une dépression, le long de laquelle s'affrontent deux masses d'air.

Cette confrontation donne des vents violents :

- 89 km/h > Tempête > 102 km/h ;
- 103 km/h > Violente tempête > 117 km/h ;
- Ouragan > 118 km/h.

Une tempête se manifeste par :

- Des vents violents,
- Des pluies potentiellement importantes.



Consignes



- **Se tenir informé** des risques et de l'évolution du phénomène (radio locales et TV) ;
- **Rester chez soi** en fermant portes et fenêtres ;
- **Limiter les déplacements** ;
- **Situé en zone d'aléa « inondation », surveiller la montée des eaux**, prendre ses précautions face à de possibles inondations ;
- **Ne pas toucher aux fils électriques** tombés au sol ;
- **Prévoir des équipements minimum** (radio à piles, eau potable, lampes, denrées alimentaires, couvertures...).

**Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.**



## Incendie

Les incendies peuvent se produire à tout moment sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les causes de leur départ peuvent être la circonstance : d'un accident de Transport de matières dangereuses (TMD), d'un accident industriel, d'une chute d'un câble EDF, d'un accident de la route, d'un incendie criminel ou accidentel, d'un accident domestique.



Consignes



- **Débroussailler et entretenir** les abords de son habitation ;
- **Ne pas brûler ses déchets** ;
- **Informers les pompiers** si on est témoin d'un départ de feu ;
- **En cas d'éclosion d'un incendie**, attaquer le feu si cela est possible sans se mettre en danger ;
- **Se mettre à l'abri** ;
- **Couper les fluides** (gaz, électricité, fuel...) ;
- **Fermer les volets et les fenêtres**, couper la ventilation, obturer les bouches d'aération ;
- **Evacuer** si les flammes ou les fumées deviennent menaçantes.

**Dans tous les cas, respecter les consignes, rester calme et être prudent.**

## Canicule

La canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été, de jour comme de nuit sur une période prolongée.

L'évaluation thermique d'une canicule est subjective, car elle dépend de la sensibilité des populations à la chaleur. En Europe de l'Ouest, on parle de canicule lorsque les températures de nuit sont supérieures à 18 - 20°C et une température de jour supérieure à 30 - 35°C.



Consignes



- **Eviter de sortir** aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité sportive ;
- **Boire beaucoup d'eau** sans attendre d'avoir soif ;
- **Se rafraîchir et se mouiller le corps** plusieurs fois par jour ;
- **Rester en contact** avec les personnes vulnérables de son entourage.

## Vague de froid

Une vague de froid est caractérisée par une chute brutale et importante de la température de l'air. Elle s'étend sur une période relativement longue, de quelques jours à plusieurs semaines.

Outre les chutes brutales des températures, les vagues de froid peuvent être accompagnées de chutes de neige, de vents forts et de coupures générales d'électricité de longue durée.



Consignes



- **Rester chez soi**, éviter les déplacements ;
- En cas de neige ou de verglas, **ne pas essayer de se déplacer** ;
- **Rester en contact** avec les personnes vulnérables de son entourage ;
- **Prévoir des moyens pour faire face à une coupure générale** de longue durée (lampes, radio, couvertures...).

## REFLEXES

### SE RENSEIGNER

Se renseigner sur le niveau de vigilance météo. Regarder régulièrement les prévisions météorologiques et suivre les conseils de vigilance donnés.



<http://vigilance.meteofrance.com/>

Ecouter les radios locales :



### Pack de sécurité à préparer chez soi :

Radio à piles, lampe de poche, eau et nourriture non périssable, couvertures, trousse de premier soin, vêtements, papiers personnels, médicament et traitement quotidien.

Pour en savoir plus :

### Mairie de Saint-Thuriau : 02-97-39-83-13

- Préfecture du Morbihan : 02-97-54-86-02
- facebook@ggd 56 / facebook@pref56
- morbihan.fr circulation
- Site DDTM : <http://www.morbihan.gouv.fr> rubrique « publication », choisir « information des acquéreurs et locataires sur les risques majeurs », puis « communes ».

Consulter le DICRIM sur le site de Saint-Thuriau :

<http://www.saint-thuriau.fr>

Numéros d'urgence :



## Document d'information communal

### Sur les RISQUES MAJEURS



Inondation

Tempête

Incendie

Canicule

Vague de froid

## BONS REFLEXES

En savoir plus

Pour mieux se protéger

Pour mieux agir

Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires.

### Document à conserver

DECEMBRE 2018